

PORTRAIT SOCIAL REGIONAL

Février 2022
Données 2020

Caf des Pays de la Loire

51 %
personnes
couvertes

776 100
foyers allocataires

Dans la région des Pays de la Loire, 1 905 000 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 51 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 46 % à 54 % selon les départements.

La région se caractérise par une proportion importante de familles avec enfants (51 % en Pays de la Loire, 49 % au niveau national), dont 26 % sont des familles monoparentales (30 % au niveau national).

49 300 étudiants bénéficient d'une aide, soit 6 % de l'ensemble des foyers allocataires (6 % également au niveau national).

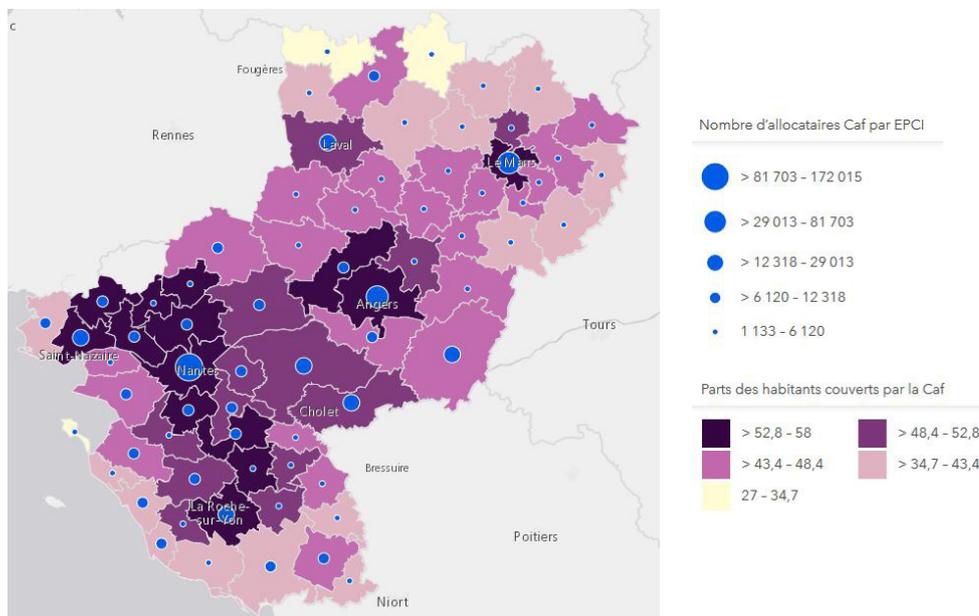
Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu. 12% des foyers allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (16% au niveau national).

192 400 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus. Dans ces foyers précaires, vivent 170 000 enfants.

Foyer allocataires : famille avec enfant ou isolé sans enfant ayant un droit versable à au moins une prestation légale Caf

Personnes couvertes : chaque personne composant le foyer allocataire (responsable dossier + conjoint + enfants + autres personnes à charges).

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf au 31/12/2020



Sources : Caf 31/12/2020 et Insee RP 01/01/2017

© IGN® Geofla 2.0.2017

POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



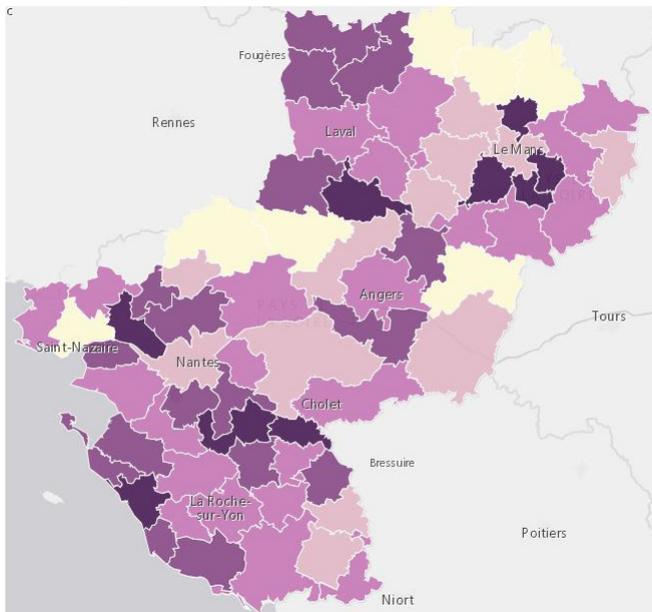
Zoom sur
la crise sanitaire
et l'évolution des
bénéficiaires
du Rsa

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant (source 2019)



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofla 2.0.2017

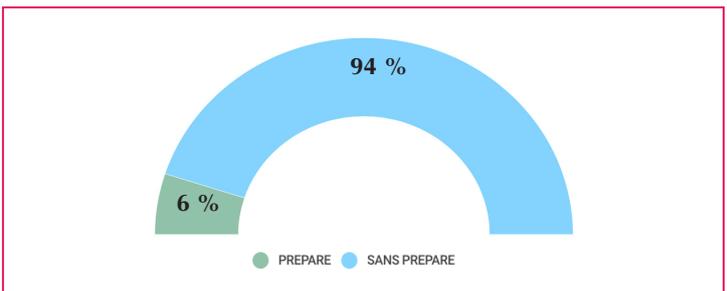


Les Caf de la région Pays de la Loire soutiennent l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements. En 2019, **96 500 places sont disponibles pour 120 900 enfants de moins de 3 ans.**

La région, avec **80 places offertes pour 100 enfants**, se classe parmi les plus grandes capacités d'accueil de l'ensemble des régions de France.

Les assistants maternels proposent 69 900 places, soit 72 % de l'ensemble des places offertes (56 % au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les parents souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (Pre-ParE) : **6 900 enfants ont des parents qui la perçoivent.**

Source : Caf 2020

POUR ALLER PLUS LOIN...

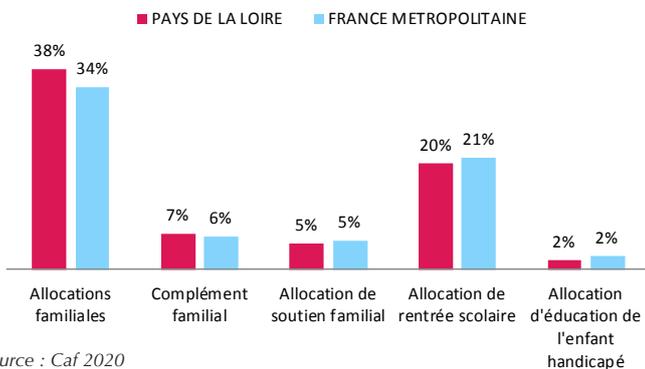
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations

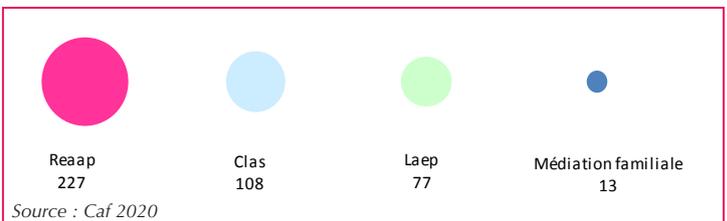


Source : Caf 2020

- > **38 % des foyers allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 7 % obtiennent un complément familial,
- > **20 % reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

- > **5 % perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- > **2 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les établissements et actions financés en 2019



Source : Caf 2020

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

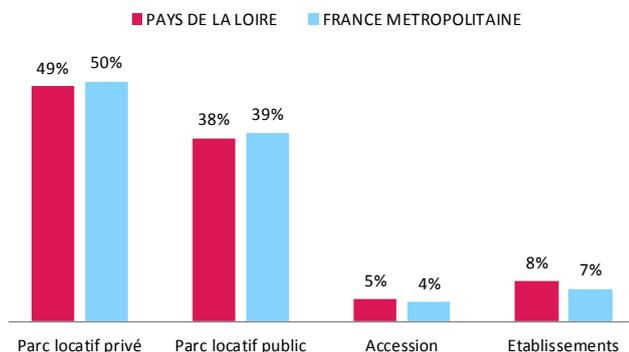
La Caf soutient également des équipements et dispositifs visant à faciliter l'exercice du rôle de parents.

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



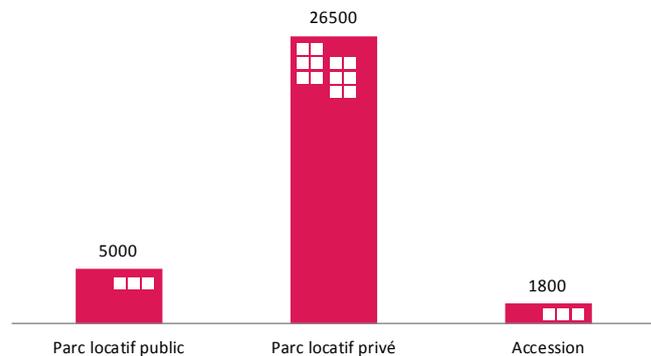
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2020

Au mois de décembre 2020, **333 900 foyers ligériens** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **615 100 personnes, soit 16 % de la population totale**. La structure du parc de logement ligérien reste proche de celle du niveau national.

Foyers allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2020

Après perception des aides au logement, **33 300 foyers allocataires consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement serévèle un facteur essentiel. Dans la région des Pays de la Loire, dont le parc locatif privé est majoritaire avec des loyers plus élevés, le nombre de foyers allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est multiplié par 5 par rapport au parc social.

POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- > Le versement du Revenu de Solidarité Active (Rsa) à **74 800 foyers allocataires sur la région Pays de la Loire, soit 7% des foyers allocataires de la région Pays de la Loire** (13 % au niveau national).
- > **253 800 foyers allocataires bénéficiaires de la prime d'activité**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs

modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 33 % des foyers allocataires ligériens (32 % au niveau national).

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 17 700 foyers.

- > **56 600 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)..
- > 56 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

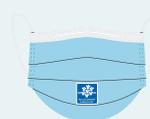


CRISE SANITAIRE

Évolution des bénéficiaires du Rsa dans les Caf de la région Pays de la Loire

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les évolutions du nombre de bénéficiaires de minimas sociaux se révèlent être très contrastées, depuis mars 2020.

À travers ce zoom, les effets de la crise sur l'évolution des bénéficiaires du RSA sont mis en avant en s'appuyant sur des données objectives mensuelles, entre décembre 2019 et décembre 2020.



LA CRISE SANITAIRE A PESÉ SUR LA CROISSANCE DES EFFECTIFS DU RSA

Le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 10,2 % entre décembre 2019 et décembre 2020 (contre 2,8 % entre décembre 2018 et décembre 2019), soit 6 900 bénéficiaires supplémentaires. La hausse est significative dès le mois de mars 2020 (début du premier confinement). Un maximum a été atteint en novembre 2020, avec 75 400 bénéficiaires.

Cette augmentation en 2020 est due à l'effet combiné d'une forte hausse des entrées¹ (+13,4 % en moyenne sur les mois de 2020 par rapport à la moyenne des mois de 2019) et d'une stabilité relative des sorties² (+0,9 %), expliquée en partie par les mesures institutionnelles de maintien de droit mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

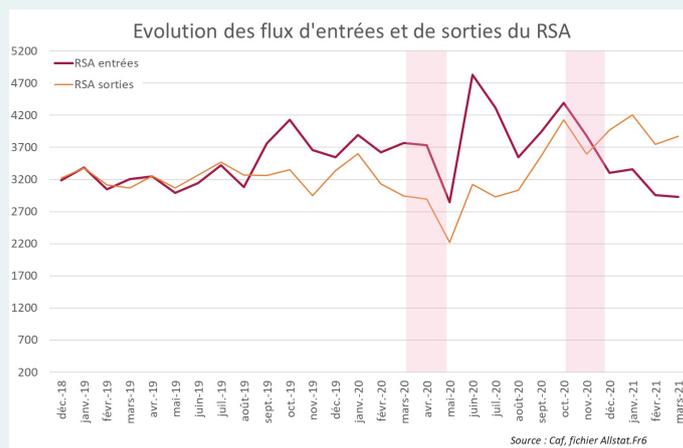
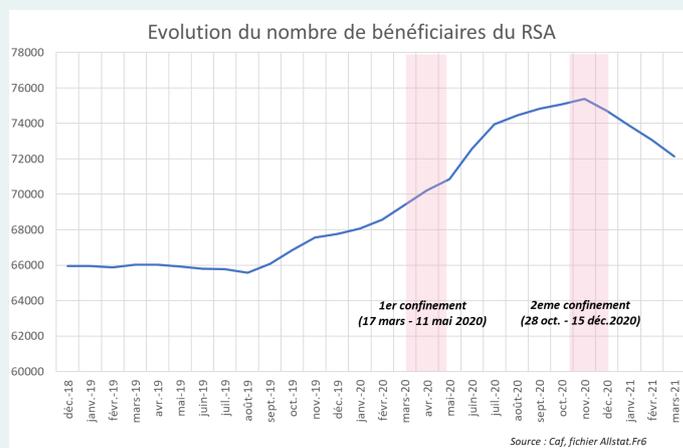


LES JEUNES ET LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation concerne toutes les classes d'âge et toutes les situations familiales, mais elle s'avère plus forte pour les 30-39 ans (+10,6 %) et les personnes isolées (+13,2 %). L'augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA est également importante pour les plus précaires (hausse de 11,1 % du nombre de foyers à bas revenus bénéficiaires du RSA).

1 Les entrées sur un mois m correspondent aux allocataires sans droit payable le mois précédent (suspensions comprises) et avec un droit payable sur le mois m.

2 Les sorties sur un mois m correspondent aux allocataires avec un droit payable le mois précédent et pas de droit payable sur le mois m (suspensions comprises).



Évolution récente : sur le premier trimestre 2021, une tendance inversée se dessine, avec une diminution du nombre de bénéficiaires du RSA.